



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8844^e séance

Lundi 30 août 2021, à 10 heures

New York

Président : M. Shringla. (Inde)

Membres :

Chine	M. Geng Shuang
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Miguel
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M ^{me} Tra Phuong Nguyen

Ordre du jour

La situation au Mali

Lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali (S/2021/714)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Mali

Lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali (S/2021/714)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/750, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la France.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/714, qui contient le texte d'une lettre

datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2590 (2021).

La séance est levée à 10 h 10.